



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingt-dix-neuvième session

Rome, 20-24 mai 2024

Rapport sur les placements – 2023

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija
Directeur et Trésorier de la Division des finances
Tél.: +39 06570 54676
Courriel: Aiman.Hija@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le présent document est présenté au Comité financier pour information, en vertu de l'article IX du Règlement financier, où il est notamment prévu que: «Le Directeur général peut placer les sommes qui ne sont pas nécessaires pour faire face à des besoins immédiats, en sollicitant, dans tous les cas où cela est possible, l'avis d'un Comité consultatif pour les placements. [...] Au moins une fois par an, le Directeur général fait figurer dans les états financiers soumis au Comité financier un relevé des placements en cours.»
- L'Organisation gère deux grands ensembles de placements: les placements à court terme, qui représentent essentiellement le solde restant à dépenser des fonds fiduciaires constitués pour financer l'exécution de projets, mais qui peuvent aussi comprendre les contributions au budget ordinaire reçues mais pas encore dépensées au cours de l'année civile, et les placements à long terme, qui représentent la valeur cumulée des actifs mis de côté sur une période de plusieurs décennies pour financer la part des obligations relatives au personnel incombant à l'Organisation.
- Placements à court terme: Ce portefeuille de 2 853 millions de dollars des États-Unis (ci-après «USD») représente principalement le solde restant à dépenser des fonds fiduciaires constitués pour financer l'exécution de projets. Les fonds sont diversifiés en termes de types d'instruments et de positions, et sont placés auprès de sociétés de gestion d'actifs spécialisées ou déposés auprès de la Banque des règlements internationaux (BRI). En 2023, les taux d'intérêt aux États-Unis d'Amérique ont continué d'augmenter. La stratégie prudente de la FAO, qui mise sur des placements peu risqués pour ce portefeuille, a produit un rendement de 5,21 pour cent, soit 27 points de base de plus que le rendement de l'indice de référence (4,94 pour cent).
- Placements à long terme: Ce portefeuille de 611 millions d'USD est constitué par les avoirs mis en réserve sur plusieurs décennies pour financer la part des obligations relatives au personnel qui incombe à l'Organisation. Ces obligations correspondent au plan d'indemnisation du personnel, au régime des indemnités pour cessation de service, à l'assurance-maladie après cessation de service (AMACS), à l'assurance-maladie après cessation de service pour le personnel recruté localement (AMACS-L) et aux indemnités de départ. Les obligations s'élevaient au total à 982,3 millions d'USD au 31 décembre 2023 contre 992,7 millions d'USD à la fin de 2022, soit une baisse de 10,4 millions d'USD. Les avoirs sont placés à 50 pour cent en actions et à 50 pour cent en titres à revenu fixe. En 2023, le portefeuille de placements à long terme a enregistré un rendement de 14,08 pour cent, supérieur de 26 points de base au rendement de l'indice de référence (13,82 pour cent). L'euro (ci-après «EUR») s'est apprécié de 3,12 pour cent par rapport à l'USD en 2023, ce qui a eu un effet positif sur le rendement du portefeuille en EUR après conversion en USD.
- Gestion des placements: La stratégie de répartition des placements à court et à long terme est fixée en étroite collaboration avec la Banque mondiale, qui est le conseiller financier de l'Organisation. Des études de la gestion actif-passif sont réalisées par des sociétés spécialisées, puis examinées par le Comité consultatif pour les placements (composé d'experts de haut niveau de diverses organisations, dont l'International Capital Market Association, la Banque des règlements internationaux, la Banque asiatique de développement, l'Université Cornell et l'International Centre for Pension Management) et le Comité des placements (qui est un organe interne), et enfin approuvées par le Directeur général.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note du présent document d'information.

Projet d'avis

- **Le Comité financier a pris note du rapport sur les placements 2023.**

1. Le présent document est présenté au Comité financier pour information, en vertu de l'article IX du Règlement financier, où il est notamment prévu que: «Le Directeur général peut placer les sommes qui ne sont pas nécessaires pour faire face à des besoins immédiats, en sollicitant, dans tous les cas où cela est possible, l'avis d'un Comité consultatif pour les placements. [...] Au moins une fois par an, le Directeur général fait figurer dans les états financiers soumis au Comité financier un relevé des placements en cours.»

2. L'Organisation gère deux grands ensembles de placements: les placements à court terme, qui représentent essentiellement le solde restant à dépenser des fonds fiduciaires constitués pour financer l'exécution de projets, mais qui peuvent aussi comprendre les contributions au budget ordinaire reçues mais pas encore dépensées au cours de l'année civile, et les placements à long terme, qui représentent la valeur cumulée des actifs mis de côté sur une période de plusieurs décennies pour financer la part des obligations relatives au personnel incombant à l'Organisation.

Placements à court terme

3. Le portefeuille des placements à court terme est essentiellement constitué des fonds gérés en fiducie en attendant d'être dépensés pour la mise en œuvre des projets, des liquidités représentant les réserves du Programme ordinaire et d'autres actifs. Ces fonds sont placés à court terme par des spécialistes de ce type de placements – Wellington Management, la Northern Trust Company, HSBC, la Banque mondiale et Allspring Global Investors – ou déposés auprès de la Banque des règlements internationaux (BRI).

4. Au 31 décembre 2023, la valeur de réalisation (en USD) du portefeuille de placements à court terme était de 2 853 millions d'USD, contre 2 466 millions au 31 décembre 2022.

5. Les fonds sont investis auprès de gestionnaires externes et déposés auprès de la BRI, dans des placements peu risqués, conformément à la politique de placement à court terme, dont l'objectif premier est de préserver la valeur des ressources.

6. On trouvera ci-après des informations détaillées sur ces mandats:

- a) Northern Trust: L'Organisation utilise le Northern Trust (NT) Government Select Fund comme «fonds de liquidités», investissant les soldes de trésorerie excédentaires en fin de journée en USD dans un fonds commun de placement à faible risque. Le Government Select Fund se compose essentiellement de titres émis ou garantis (capital et intérêts) par le Gouvernement des États-Unis ou par des organismes publics, des intermédiaires ou des entreprises parrainées par celui-ci.
- b) BRI: Ce portefeuille se compose d'un grand nombre de dépôts échelonnés. La BRI offre le plus haut niveau de qualité de crédit en raison de son intégration structurelle avec 50 banques centrales et autorités monétaires.
- c) Wellington Management: L'Organisation autorise les placements dans des titres d'État en USD, dans des titres d'organismes publics et d'organisations multilatérales et dans des obligations émises par des banques ou d'autres institutions financières bien classées. La durée de ce portefeuille est de trois mois.
- d) Banque mondiale: L'Organisation autorise les placements dans des titres d'État en USD, dans des titres d'organismes publics et d'organisations multilatérales et dans des obligations émises par des banques ou d'autres institutions financières bien classées. La durée de ce portefeuille est de six mois.
- e) Allspring Global Investments: L'Organisation autorise les placements dans des titres d'État en USD, dans des titres d'organismes publics et d'organisations multilatérales et dans des obligations émises par des banques ou d'autres institutions financières bien classées. La durée de ce portefeuille est de 12 mois.

- f) Fonds de liquidités HSBC en EUR: Ce fonds sert un objectif analogue à celui du Northern Trust Government Select Fund, mais pour des excédents de soldes bancaires à très court terme en EUR. La trésorerie de l'Organisation en EUR est limitée; les soldes placés en EUR sont donc restés proportionnellement bas en 2023 et ont augmenté en fin d'année grâce à la réception des fonds du Programme ordinaire et des contributions volontaires.

7. Le tableau suivant présente la ventilation des actifs investis dans le portefeuille à court terme, avec une comparaison par rapport à l'année précédente.

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2023
NT Government Select Fund	39 021 236,11	45 807 533,53
Banque des règlements internationaux	1 098 237 486,69	1 052 244 732,65
Wellington AM	497 834 380,20	601 026 106,20
Banque mondiale	427 267 695,26	609 095 322,99
Allspring Global Inv.	343 217 865,20	463 710 316,26
Fonds de liquidités HSBC en EUR*	60 180 127,21	80 811 514,04
Total	2 465 758 790,67	2 852 695 525,67

* Le fonds est libellé en EUR. Pour 2023, 72 811 174,15 EUR convertis au taux de change de l'ONU en vigueur au 31 décembre 2023.

8. Le portefeuille de placements à court terme a donné en 2023 un rendement global de 5,21 pour cent, contre 4,94 pour cent pour l'indice de référence, soit un rendement excédentaire de 27 points de base.

9. Dans le cadre des efforts visant à freiner l'inflation, on a assisté à une poursuite de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, lesquels sont passés de 4,50 pour cent à 5,50 pour cent en 2023. Le tableau suivant présente les rendements obtenus par les différents gestionnaires, par portefeuille.

Rendement du portefeuille de placements à court terme – 2023

Gestion dynamique

Gestionnaire	Allspring Global Inv.	5,03 %
<i>Indice de référence</i>	<i>ICE BofA – billets et obligations du Trésor des États-Unis à 0-2 ans</i>	<i>4,69 %</i>
<i>Rendement excédentaire</i>		<i>0,35 %</i>
Gestionnaire	Banque mondiale	5,16 %
<i>Indice de référence</i>	<i>ICE BofA – billets et obligations du Trésor des États-Unis à 0-1 an</i>	<i>5,05 %</i>
<i>Rendement excédentaire</i>		<i>0,11 %</i>
Gestionnaire	Wellington Management	5,32 %
<i>Indice de référence</i>	<i>ICE BofA – bons du Trésor des États-Unis à 3 mois</i>	<i>5,01 %</i>
<i>Rendement excédentaire</i>		<i>0,31 %</i>

Dépôts et fonds de liquidités

Gestionnaire	Northern Trust – fonds de liquidités	4,99 %
<i>Indice de référence</i>	<i>ICE BofA – bons du Trésor des États-Unis à 1 mois</i>	<i>4,95 %</i>
Institution	BRI	5,25 %
<i>Indice de référence</i>	<i>ICE BofA – bons du Trésor des États-Unis à 1 mois</i>	<i>4,95 %</i>

TOTAL PORTEFEUILLE CT

Rendement du portefeuille (moyenne pondérée de l'ensemble des rendements des actifs à court terme)	5,21 %
Rendement de l'indice de référence (moyenne pondérée des indices de référence de chaque compte)	4,94 %
Rendement excédentaire du portefeuille (par rapport à l'indice de référence)	0,27 %

Gestion du risque pour le portefeuille à court terme

10. Les objectifs essentiels de la politique de placement à court terme de l'Organisation sont, par ordre d'importance, la sécurité du capital, la liquidité et le rendement. En outre, le risque maximal accepté par l'Organisation est un «risque faible», c'est-à-dire une probabilité négligeable de rendement négatif à l'horizon de placement de 12 mois. L'Organisation s'intéresse à de nombreuses unités de mesure du risque pour la gestion de ses placements à court terme, mais elle se concentre sur trois facteurs clés pour mesurer et gérer le risque des placements: la durée, le risque de crédit et la diversification.

- a) La durée est une mesure de la sensibilité d'une obligation aux variations des taux d'intérêt. Plus la durée est faible, plus la sensibilité et, donc, la volatilité des rendements, le sont également.
- b) Le risque de crédit est la mesure de la probabilité de défaut de paiement d'une obligation. Plus la notation est bonne, plus la probabilité de défaut est faible. Selon l'échelle de Standard and Poor's, la meilleure note possible est le AAA; la note la plus basse qu'un titre peut avoir avant de tomber dans la catégorie «risque spéculatif» est le BBB. D, la note la plus basse, représente le défaut.
- c) Diversification: parmi les titres à revenu fixe de haute qualité libellés en USD, le portefeuille est diversifié quant aux émetteurs, à la durée, à la notation de crédit et aux secteurs.

11. Les directives données aux gestionnaires sont d'orienter les investissements vers des placements de haute qualité, principalement dans des titres d'organismes publics et d'organisations multilatérales et dans des obligations émises par des banques bien classées. En conséquence, la notation moyenne du portefeuille est AA+, comme indiqué ci-dessous.

12. La duration moyenne du portefeuille à court terme est 0,36, soit 4,31 mois, ce qui est conforme à la politique relative aux placements à court terme et à l'indice de référence.

	Poids dans le portefeuille	Duration	Duration moyenne pondérée	Notation moyenne du portefeuille (échelle S&P)
NT Government Select Fund	1,65 %	-	0,000	Aaa-mf*
Banque des règlements internationaux	37,96 %	0,13	0,050	s.o.
Wellington AM	21,68 %	0,27	0,059	AA+
Banque mondiale	21,97 %	0,47	0,103	AA+
Allspring Global Inv.	16,73 %	0,89	0,148	AA+
Total			0,36	AA+

* Classification des fonds monétaires de Moody's.

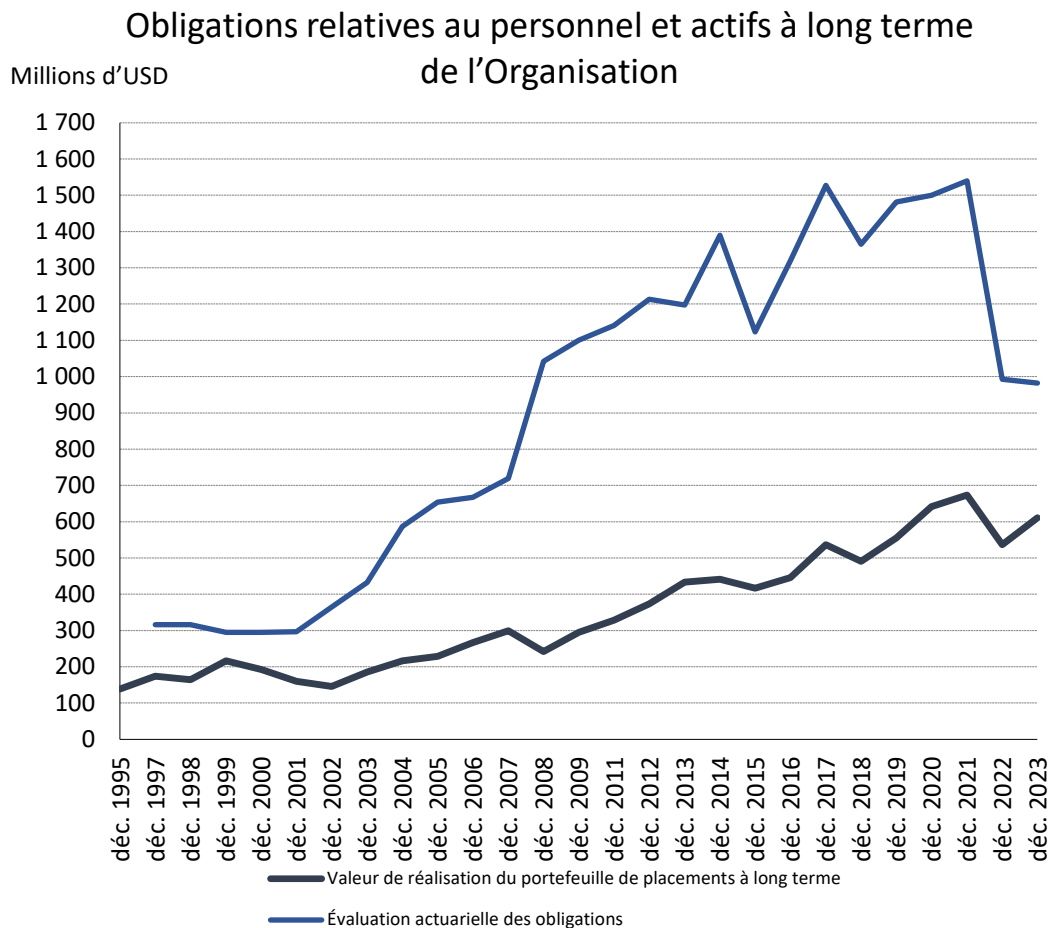
Placements à long terme

13. Le portefeuille de placements à long terme représente un cumul de la valeur des titres et des revenus réinvestis sur plus de 30 ans.

14. Le principal objectif du portefeuille est de financer la part des obligations relatives au personnel qui incombe à l'Organisation:

- 1) Plan d'indemnisation du personnel – couvre les prestations en cas de blessure, de maladie ou de décès imputable à l'exercice de fonctions officielles.
- 2) Régime des indemnités pour cessation de service – conformément au principe de Flemming adopté par le système des Nations Unies en ce qui concerne les conditions locales d'emploi, ce régime applicable au personnel des services généraux est semblable au régime d'indemnités pour cessation de service prévu par la législation italienne du travail.
- 3) AMACS – plan d'assurance médicale à l'intention des membres du personnel retraités y ayant droit et de leurs familles, dont le coût est partagé entre la personne retraitée et l'Organisation.
- 4) AMACS-L – plan d'assurance médicale destiné au personnel national dans les lieux d'affectation autres que ceux de la catégorie «H» (siège). Ce plan, dont les éléments détaillés ont été ratifiés par l'Organisation en 2023, s'applique de manière rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2022.
- 5) Indemnités de départ – prestations payables aux membres du personnel en cas de cessation de service: prime de rapatriement; indemnités de voyage et de déménagement lors du rapatriement; paiement des droits à congé acquis; indemnité de licenciement.

15. Le graphique ci-après met en évidence l'évolution de la valeur de réalisation du portefeuille de placements à long terme depuis 1995 par rapport à l'évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel (depuis 1997).



16. Une évaluation actuarielle est effectuée à chaque exercice biennal depuis 1996-1997. La dernière en date, arrêtée au 31 décembre 2023 et réalisée par une société spécialisée, a estimé la part incombant à l'Organisation dans le total des obligations relatives au personnel à 982,3 millions d'USD, soit un montant en baisse de 10,4 millions d'USD par rapport à 2022, où il était de 992,7 millions d'USD.

17. La description des obligations relatives au personnel, les résultats de l'évaluation actuarielle pour 2023, l'état actuel du financement et les solutions qui permettraient de remédier au déficit de financement sont présentés au Comité financier dans le document publié sous la cote FC 199/4, intitulé *Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2023*.

18. Le montant total de 982,3 millions d'USD d'obligations relatives au personnel comprend un montant de 861,2 millions d'USD représentant les obligations liées à l'AMACS. La Conférence a autorisé un financement biennal de cette couverture médicale à hauteur de 14,1 millions d'USD pour l'exercice 2016-2017, soit un montant inchangé par rapport à celui autorisé pour les exercices 2004-2005, 2006-2007, 2008-2009, 2010-2011, 2012-2013 et 2014-2015.

19. Aucun financement de l'AMACS n'a été inclus dans le budget des exercices biennaux 2018-2019, 2020-2021 et 2022-2023.

20. La valeur de réalisation et la répartition des actifs du portefeuille à long terme au 31 décembre 2023 sont présentées ci-dessous:

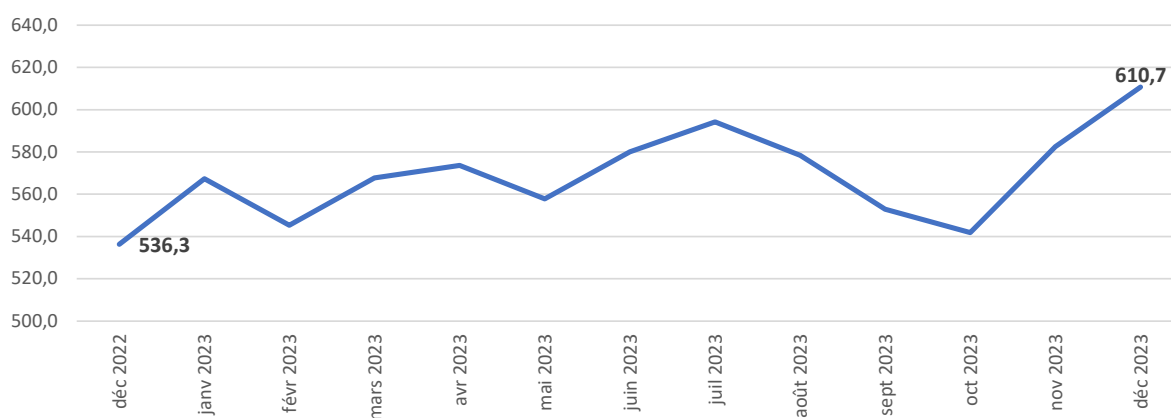
Répartition des actifs du portefeuille de placements à long terme – 2023

Gestionnaire	% du portefeuille	Actifs en USD
Actions		
Actions des marchés développées	39,47 %	241 030 343,57
Actions des marchés émergents	11,76 %	71 808 299,60
Placements à revenu fixe		
LGT AM	19,44 %	118 751 491,77
BNP AM	29,33 %	179 121 724,27
TOTAL PORTEFEUILLE LT		610 711 859,21

Valeurs au 31/12/2023

21. Au cours de l'année, les placements à long terme sont passés de 536,3 millions d'USD à 610,7 millions d'USD. Le graphique ci-après présente l'évolution sur 2023 du portefeuille de placements à long terme.

Valeur de réalisation du portefeuille de placements à long terme, en millions d'USD – 2023



22. La performance globale des placements à long terme pour 2023, exprimée en USD, a été de 14,08 pour cent, contre 13,82 pour cent pour l'indice de référence, soit une surperformance de 26 points de base. Le rendement détaillé de chaque portefeuille est présenté dans le tableau ci-dessous, avec une comparaison avec les indices de référence.

Rendement du portefeuille de placements à long terme – 2023

<u>Actions, en USD</u>		RENDEMENT EN USD	RENDEMENT EN EUR (placements à revenu fixe)
Classe d'actifs	Actions monde	20,95 %	
<i>Indice de référence</i>	<i>75 % de MSCI World Developed Markets + 25 % de MSCI Emerging Markets</i>	20,79 %	
	<i>Rendement excédentaire</i>	0,17 %	
Gestionnaire	Marchés développés, UBS (à compter de mars 2023, précédemment en transition avec Northern Trust)	24,49 %	
<i>Indice de référence</i>	<i>MSCI World</i>	24,42 %	
	<i>Rendement excédentaire</i>	0,07 %	
Gestionnaire	Blackrock – marchés émergents	10,54 %	
<i>Indice de référence</i>	<i>MSCI Emerging Markets</i>	10,27 %	
	<i>Rendement excédentaire</i>	0,28 %	
<u>Placements à revenu fixe, en EUR</u>			
Classe d'actifs	Placements à revenu fixe monde	7,34 %	3,68 %
<i>Indice de référence</i>	<i>64 % de Bloomberg World Gov't Inflation Link'd + 16 % de ICE BofA AAA EUR Gov't Bond + 10 % de Bloomberg EUR Corporates + 10 % de Bloomberg US Corporates, couvert par rapport à l'EUR</i>	7,09 %	3,46 %
	<i>Rendement excédentaire</i>	0,25 %	0,21 %
Gestionnaire	LGT AM	6,99 %	3,36 %
<i>Indice de référence</i>	<i>80 % de Barclays World Gov't Inflation Link'd + 20 % d'ICE BofA AAA EUR Gov't Bond, couvert par rapport à l'EUR</i>	6,26 %	2,67 %
	<i>Rendement excédentaire</i>	0,72 %	0,70 %
Gestionnaire	BNP AM	7,58 %	3,94 %
<i>Indice de référence</i>	<i>55 % de Bloomberg World Gov't Inflation Link'd + 15 % de ICE BofA AAA EUR Gov't Bond + 15 % de Bloomberg EUR Corporates + 15 % de Bloomberg US Corporates, couvert par rapport à l'EUR</i>	7,64 %	4,00 %
	<i>Rendement excédentaire</i>	-0,06 %	-0,06 %
<u>Rendement du portefeuille (moyenne pondérée des portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe)</u>		14,08 %	
<i>Rendement de l'indice de référence (moyenne pondérée des portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe)</i>		13,82 %	
<i>Rendement excédentaire du portefeuille (par rapport à l'indice de référence)</i>		0,26 %	
<i>Performance annuelle EUR/USD</i>		3,12 %	
<small>Valeurs de Bloomberg à la clôture au 31/12/2023</small>			

23. Les résultats du portefeuille de placements à court terme sont évalués par comparaison avec les indices de référence suivants:

- pour le portefeuille d'actions, l'indice Morgan Stanley Capital International Inc. (MSCI) World Developed Markets, à hauteur de 75 pour cent, et l'indice Morgan Stanley Capital International Inc. (MSCI) Emerging Markets, à hauteur de 25 pour cent;
- pour le portefeuille de titres à revenu fixe,
 - concernant le mandat attribué à LGT, l'indice Bloomberg World Government Inflation Linked Bonds All Maturities, à hauteur de 80 pour cent, et l'indice ICE BofA AAA EUR Government Bonds, à hauteur de 20 pour cent;
 - concernant le mandat attribué à BNP, l'indice Bloomberg World Government Inflation Linked Bonds All Maturities, à hauteur de 55 pour cent, et les indices ICE BofA AAA EUR Government Bonds, Bloomberg EUR Corporates et Bloomberg US Corporates, à hauteur de 15 pour cent chacun.

24. Ces indices de référence sont globalement représentatifs de la répartition géographique et sectorielle du portefeuille et ont été examinés par le Comité des placements de la FAO et par la Banque mondiale, en sa qualité de conseiller financier de l'Organisation.

25. Après le désinvestissement de l'ancien gestionnaire d'actions, en 2020, les placements en actions ont été transférés vers des comptes à gestion passive auprès du dépositaire général Northern Trust en attendant le réinvestissement auprès des gestionnaires d'actions sélectionnés.

26. En 2021, la procédure de passation de marchés engagée aux fins de la sélection de deux nouveaux gestionnaires d'actions pour ces fonds a été menée à bonne fin. Le Comité des placements a sélectionné un véhicule de placement collectif pour la gestion active des placements en actions de marchés émergents, et un gestionnaire d'actions pour la gestion passive des actions des marchés développés. Les fonds des marchés émergents ont été investis auprès du gestionnaire sélectionné, Blackrock, en mai 2022. Le mandat relatif aux actions des marchés développés a été confié à UBS. Il a été financé en mars 2023. Le transfert des actions de la FAO aux gestionnaires concernés a été achevé.

27. Fin 2020, à l'issue d'un examen de la gestion actif-passif réalisé par une partie externe et après confirmation des résultats par le Comité des placements, le Directeur général a approuvé une modification de la répartition des placements à long terme, faisant passer les actifs de rendement à 60 pour cent du portefeuille (dont 10 pour cent pour l'immobilier), avec une réduction parallèle des titres à revenu fixe:

PLACEMENTS DU PORTFEUILLE À LONG TERME		
CLASSE D'ACTIFS	INDICE DE RÉFÉRENCE	POIDS
Actions internationales des marchés développés	MSCI World Developed Markets	37,50 %
Actions des marchés émergents	MSCI Emerging Markets	12,50 %
TOTAL – ACTIONS MONDE		50 %
Immobilier	À déterminer	10,00 %
TOTAL – ACTIFS DE RENDEMENT		60 %
Obligations liées à l'inflation	Bloomberg World Govt. Inflation Linked All Maturities	25,60 %
Obligations d'État	ICE BofA AAA EUR Government Bond	6,40 %
Titres d'entreprises de bonne qualité	Bloomberg EUR Corporates et Bloomberg US Corporates	8,00 %
	100 % couvert par rapport à l'euro	
TOTAL – PLACEMENTS À REVENU FIXE MONDE		40 %
TOTAL – ACTIFS RÉDUISANT LE RISQUE		40 %

28. Le Comité des placements a décidé de chercher un consultant externe qui aiderait la FAO à analyser le marché immobilier et à évaluer les possibilités de placement qui se présentent dans cette classe d'actifs. La procédure d'appel d'offres pour ce poste de consultant, qui a été clôturée en 2023, n'a pas permis de trouver un partenaire adéquat pour la FAO. Par conséquent, le Comité des placements a décidé de repenser la répartition stratégique des actifs de la FAO, en ajoutant une mention relative à des catégories d'actifs supplémentaires dans le cadre de l'examen général de la gestion actif-passif qui a fait l'objet d'un appel d'offres au troisième trimestre de 2023. Cet appel d'offres a permis de trouver un consultant pour réaliser l'examen en question, qui débutera au deuxième trimestre de 2024.

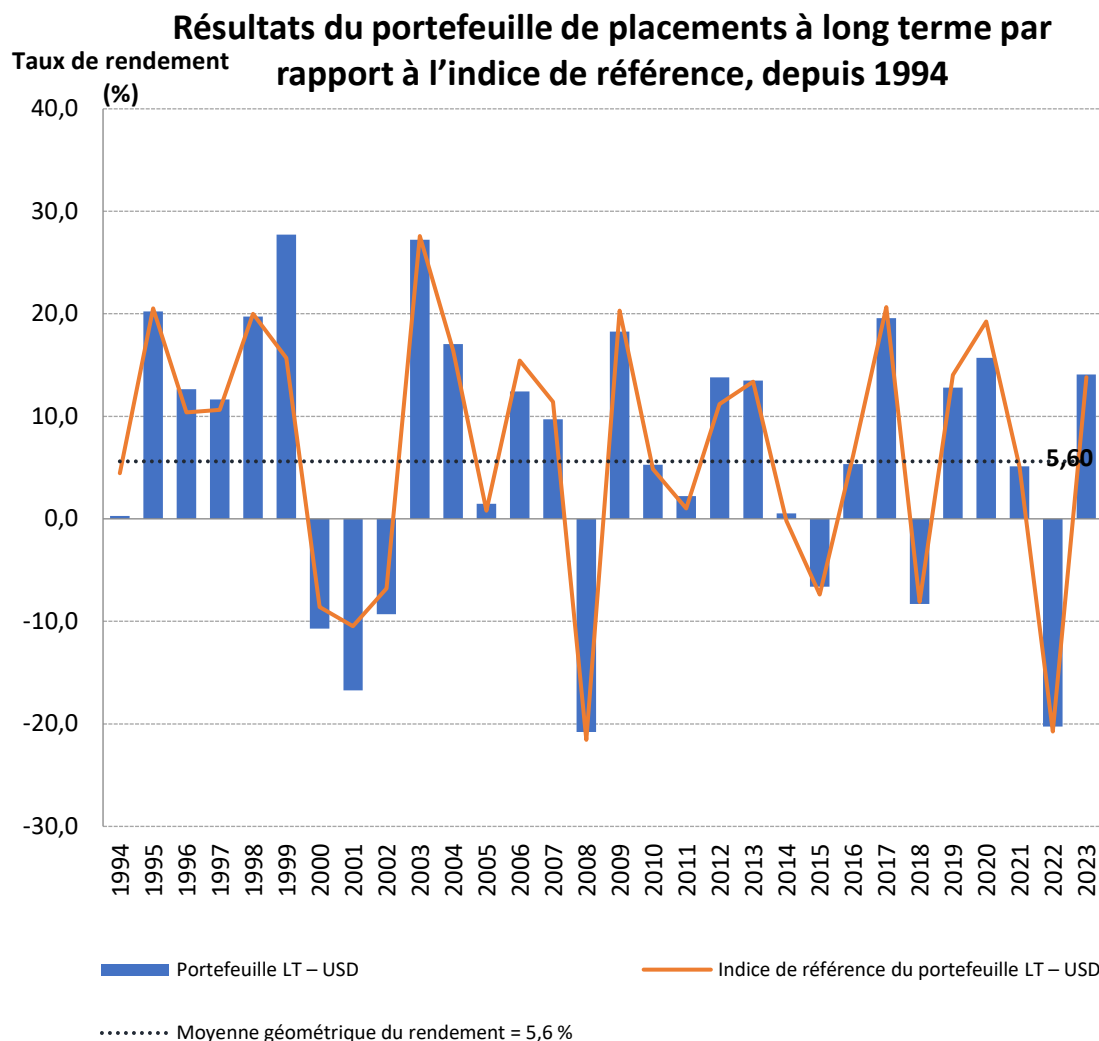
29. Les portefeuilles de titres à revenu fixe sont libellés en EUR. En effet, les obligations sous-jacentes au titre de l'AMACS comportent une composante en EUR substantielle et il est important de faire correspondre, dans la mesure du possible, les actifs et les passifs des portefeuilles à long terme. L'EUR s'est apprécié en 2023, clôturant l'année à 1,1039 USD, soit 3,12 pour cent plus haut qu'au début de l'année. Cela a un effet positif sur les actifs de la FAO libellés en EUR, augmentant la performance du portefeuille lorsqu'elle est exprimée en USD.

30. Le rendement annuel par rapport à l'indice de référence est certes une mesure importante, mais ces placements ont un horizon beaucoup plus long pour atteindre leurs objectifs. L'Organisation suit de près le rendement des placements sur plusieurs années et plusieurs cycles du marché afin de filtrer la volatilité à court terme et de comprendre les tendances à long terme des styles et objectifs de placement choisis. En ce qui concerne les rendements, indiqués ci-dessous, on notera que les mandats actuels ont rapporté 3,61 pour cent (en USD) depuis leur création, soit un rendement légèrement supérieur à celui de l'indice de référence consolidé du portefeuille à long terme.

Rendement du portefeuille de placements à long terme – 2023

	Valeur de réalisation en milliers d'USD	Poids dans le portefeuille	RENDEMENT 2023 EN USD	RENDEMENT 2023 EN EUR	RENDEMENT EN USD 3 ANS	RENDEMENT EN USD 5 ANS	RENDEMENT DEPUIS LA CRÉATION
Actions monde	312 838,64	51,23 %	20,95 %		4,67 %	10,01 %	8,57 %
<i>Indice de référence</i>			20,79 %		4,61 %	11,82 %	8,67 %
Marchés développés	241 030,34	39,47 %	24,49 %		8,12 %		19,30 %
<i>Indice de référence</i>			24,42 %		7,79 %		19,08 %
Marchés émergents	71 808,30	11,76 %	10,54 %		-5,33 %		2,65 %
<i>Indice de référence</i>			10,27 %		-4,71 %		3,07 %
Placements à revenu fixe monde	297 873,22	48,77 %	7,34 %	3,68 %	-7,45 %	-0,78 %	0,46 %
<i>Indice de référence</i>			7,09 %	3,46 %	-7,90 %	-1,14 %	0,25 %
LGT AM	118 751,49	19,44 %	6,99 %	3,36 %	-7,31 %	-0,78 %	-0,17 %
<i>Indice de référence</i>			6,26 %	2,67 %	-8,08 %	-1,32 %	-0,30 %
BNP AM	179 121,72	29,33 %	7,58 %	3,94 %	-7,55 %	-0,78 %	-0,01 %
<i>Indice de référence</i>			7,64 %	4,00 %	-7,78 %	-1,02 %	-0,19 %
RENDEMENT TOTAL DU PORTEFEUILLE À LONG TERME EN USD	610 711,86	100,00 %	14,08 %		-1,49 %	4,53 %	3,61 %
<i>Indice de référence consolidé du portefeuille à long terme</i>			13,82 %		-1,77 %	5,17 %	3,55 %
<i>Rendement excédentaire du portefeuille (par rapport à l'indice de référence)</i>			0,26 %		0,28 %	-0,65 %	0,06 %

31. Le tableau ci-dessous présente les rendements annuels de tous les placements à long terme (mandats actuels et antérieurs) depuis 1994, en comparaison avec les indices de référence. On constate que les rendements ont suivi de près ceux des indices de référence au cours des 29 dernières années. Le rendement moyen des placements sur cette période, exprimé sous la forme de la moyenne géométrique, est de 5,60 pour cent.



Gestion du risque pour le portefeuille à long terme

32. Tout comme les placements à court terme, les placements à long terme sont encadrés par une structure de gestion des risques rigoureuse. Pour compléter les rapports sur les risques fournis par les gestionnaires externes, l'Organisation a mis en place un service de gestion des risques avec sa banque dépositaire, Northern Trust, qui fournit des rapports mensuels indépendants sur les facteurs de risque touchant le portefeuille. Ce rapport détaillé permet à la Division des finances d'analyser les éléments ci-après:

- a) Sources des risques: répartition des actifs, sélection des titres, secteurs ou régions surpondérés ou sous-pondérés, duration, devise, etc.
- b) Ampleur du risque: représentée, en termes absolus, par la valeur en risque et la perte attendue (valeur exposée conditionnelle), à différents niveaux de confiance, et, en termes relatifs, par l'écart de suivi.
- c) Mise à l'essai de scénarios: les portefeuilles sont soumis à des simulations de crise, fondées sur divers scénarios qui se sont réellement produits par le passé ou pourraient se produire à l'avenir (crise des subprimes, crise financière systémique, risque de stagflation, etc.).
- d) L'Organisation continuera de développer sa structure de gestion des risques de sorte que les fonds soient gérés au plus près de ses obligations. Des rapports mensuels au Comité

des placements mettront en évidence l'évolution des facteurs de risque. En outre, le Service de la trésorerie effectue des appels chaque trimestre et des visites chaque année auprès des gestionnaires.

33. Par ailleurs, la fonction de trésorerie de la FAO a été renforcée en 2022 à la suite du recrutement, au mois d'août, d'un fonctionnaire de classe P3 au poste d'administrateur (finances) chargé de la gestion des risques liés aux investissements, dont les responsabilités principales consistent à assurer le suivi des risques et à superviser les gestionnaires externes chargés des placements.

Frais de placement

34. Les frais inhérents à la gestion des placements à court et à long terme sont détaillés ci-dessous. Les plus importants sont les frais de gestion externe des portefeuilles. La plupart de ces frais sont calculés en pourcentage des actifs sous gestion, et évoluent en fonction de la valeur des actifs sous-jacents. Le Service de la trésorerie examine régulièrement ces frais pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes du marché. Le dernier examen en date, effectué en 2022, a permis de conclure que les frais associés aussi bien aux mandats à court terme qu'à ceux à long terme correspondaient aux prix du marché.

35. Le taux global de frais pour la gestion et le contrôle des placements en 2023 était de 0,088 pour cent, ce qui est légèrement inférieur au taux déjà modique de 2022 (0,091 pour cent) et aux taux enregistrés les années précédentes.

Services fournis en matière de placements	Dépenses en USD – 2023
Frais de gestion, de garde et de conseil	2 159 596,38
Dotation en personnel de trésorerie (4 postes du cadre organique)	734 709,00
Réunions du Comité consultatif pour les placements, surveillance du respect des obligations par les investisseurs et coûts de formation	28 286,72
Terminaux Bloomberg	97 396,15
Frais de voyage	21 725,22
Total des dépenses	3 041 713,47
Total des actifs au 31/12/2023	3 463 407 384,88
Taux de frais 2023	0,088 %

Gestion des placements à la FAO

36. En 2020, on a revu le mandat du Comité des placements de façon à mieux définir le processus de sélection des prestataires de services financiers et à renforcer la gouvernance en proposant l'inclusion de deux membres internes supplémentaires dans le Comité. Depuis la modification des liens hiérarchiques au sein de la structure organisationnelle de la FAO, opérée en février 2024, le Comité des placements est présidé par l'Économiste en chef et se compose de six autres membres: le Directeur général adjoint chargé de la supervision principale de la Division des finances, le Directeur général adjoint chargé de la supervision secondaire de la Division des finances, le Conseiller juridique, le Directeur des finances, le Directeur du Bureau de la stratégie, du programme et du budget et le Directeur du Centre d'investissement. Les trésoriers du Fonds international du développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM) et le Bureau de l'Inspecteur général sont également invités en tant qu'observateurs.

37. L'Organisation demande également conseil, pour ces placements, au Comité consultatif pour les placements, conformément à l'article 9.1 du Règlement financier. Le Comité consultatif pour les placements est un comité externe composé de cinq experts de haut niveau provenant d'organisations telles que l'International Capital Market Association, la BRI, la Banque asiatique de développement, l'Université Cornell et l'International Centre for Pension Management.

38. La gestion des avoirs placés sur les marchés d'actions et de valeurs à revenu fixe est assurée par des gestionnaires externes spécialisés, selon les directives écrites détaillées que leur transmet la FAO. Ces gestionnaires sont choisis par appel d'offres international ouvert. La Banque mondiale prête son concours pour la sélection finale. Tel qu'indiqué au paragraphe 27, le transfert des mandats de la FAO aux gestionnaires chargés des placements qui ont été nommés à l'issue d'un appel d'offres a été achevé.

39. Des études de la gestion actif-passif sont réalisées par des sociétés spécialisées, puis examinées par le Comité consultatif pour les placements et le Comité des placements (qui est un organe interne), et enfin approuvées par le Directeur général. Ces études sont effectuées à intervalles réguliers, tous les cinq ans, l'objectif étant de s'assurer que la stratégie de répartition des placements à long terme est adaptée au financement des obligations à long terme. La FAO démarrera l'étude 2024 au deuxième trimestre.

40. L'Organisation a codirigé un groupe de travail des Nations Unies ayant pour mandat de définir des principes clairs en matière d'investissement responsable et des pratiques de collaboration concernant les gestionnaires externes chargés des placements, ce qui a abouti à l'établissement de la déclaration relative à l'investissement responsable approuvée par le Réseau Finances et budget en novembre 2023. Elle s'emploie actuellement à mettre en œuvre ces principes, sur lesquels elle vise à aligner ses directives en matière de placements en 2024.

41. Le dépositaire général, Northern Trust, est chargé de surveiller au quotidien le respect des directives données pour la gestion. Le Service de la trésorerie effectue chaque année des examens de contrôle et chaque trimestre des appels concernant les résultats; il transmet deux fois par mois au Comité des placements un rapport sur l'état des placements.

42. Enfin, un rapport détaillé sur les placements de la FAO est soumis chaque année au Comité financier. Il peut être consulté sur le site web de ce dernier.